L'ECRITURE BRAILLE

La lettre braille se compose de 1 à 6 points ayant la même disposition que le 6 du jeu de dominos:



63 combinaisons de ces six points sont possibles.

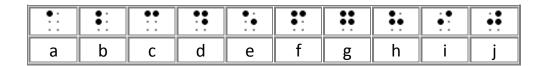
L'alphabet braille se compose des 26 lettres de l'alphabet ordinaire auxquelles viennent s'ajouter 14 signes : 13 lettres accentuées et le ç.

Louis Braille a composé son alphabet avec 4 séries de 10 caractères, (une 5ème série étant consacrée à la ponctuation).

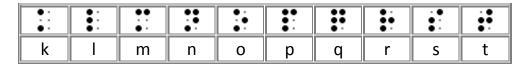
Il existe également des signes appelés "hors-séries" dont:

- l'apostrophe:
- le trait d'union (point 3-6):
- le signe de majuscule (point 4-6) qui rend majuscule toute lettre devant laquelle il est placé:

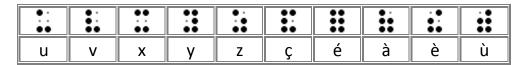
Première série:



Pour former la deuxième série, on ajoute le point 3 à la première :



Pour former la troisième série, on ajoute les points 3 et 6 à la première :



Œuvre Fédérale **Les Amis des Aveugles et Malvoyants** asbl Rue de la Barrière 37 - B-7011 Mons (Ghlin) / +32 (0)65 40 31 00 **www.amisdesaveugles.org** Pour former la quatrième série, on ajoute seulement le point 6 à la première :

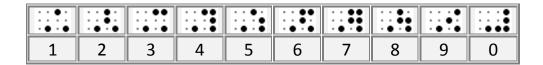
::	:	::	::	•	•	**	•••	•:	•
â	ê	î	ô	û	ë	ï	ü	oe	W

La ponctuation

Enfin la ponctuation, cinquième série, est la reproduction de la première, descendue d'un cran : points 2-3-5-6.

• :	:	••	•	•	::	::	::		::
,	;	:		?	ļ.	"	(*)

Les chiffres



Le zéro se situe dans les signes hors-série : 0

Lorsqu'on a un nombre de plusieurs chiffres, le point 6 ne se met qu'une fois, devant le premier, il est valable pour tout le groupe (est considéré groupe l'ensemble des caractères non séparés par un espace).

Ex.: 943 100